DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

de ROYAN

X0.080

Objet

URBANISME ET CONSTRUC-TION

Aliénation de terrain auPELLETIER, CABAL. profit de M. MOONEN Jean-Jacques

DATE DE CONVOCATION

19 mai 1980

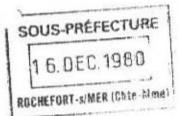
DATE D'AFFICHAGE

19 mai 1980

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 24



## Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt

le vingt trois mai

à 20 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieux LIS.

Etaient présents: MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD BOUCHET, BUJARD, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, MAURELLET, OPELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: M.M. DUFOUR par M. LIS, BOULAN par M. BROTREAU, MONTRON par M. POUMAILLOUX, Mme TACQUET par M. BUJARD.

Absents: MM. POUGET, VIAUD, TETARD.

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrain situées immédiatement dérrière la Zone Commerciale rue Antoine de Lavoisier.

M. MOONEN Jean-Jacques, Président Directeur Général de la SO DIS ROY des Etablissements LECLERC rue Antoine de Lavoisier à ROYAN vient de manifester son intention de solliciter l'aliénation, à son profit, d'une parcelle de terrain cadastrée Section CI lieu-dit "La Grande Pièce", pour une superficie de 5 000 m2, sur laquelle il envisage la réalisation de parkings supplémentaires nécessaires à son activité commerciale. Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé qui a accepté par promesse d'achat en date du 12 Mai 1980, le prix de cession fixé à 45 F. Hors Taxes le m2, frais de Géomètre et de Notaire à sa charge.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oul l'exposé de M. le Rapporteur

Vu les plans des lieux et parcellaires

Vu la promesse d'achat souscrite par M. MOONEN Jean-Jacques le 12 Mai 1980 Vu l'avis favorable émis par la Direction des Services Fiscaus de la Charente-Maritime

Vu les avis favorables émis par les Commissions Municipales "Finances" "Urbanisme et Construction, Equipement et Environnement Travaux" réunies respectivement les 14 et 20 Mai 1980

Considérant l'intérêt que présente pour la ville la réalisation de nouveaux parkings autour des Etablissements LECLERC

#### DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer l'acte de vente objet de l'aliénation au profit de M. MOONEN Jean-Jacques demeurant rue Antoine de Lavoisier à ROYAN, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 5 000 m2 cadastrée Section CI au lieu-dit "La Grande Pièce" moyennant le prix unitiaire de QUARANTE CINQ Francs (45 F.) Hors Taxes le m2 soit un prix global et forfaitaire de DEUX CENT VI. 1 CINQ MILLE Francs (225.000 F.) Hors Taxes qui sera réglé comptant la signature de l'acte authentique à intervenir.
  - que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Maître PAGEOT, Notaire à ROYAN
  - que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN ou sitre du Budget Primitif 1980 chapitre 980 article 2101.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre MM. les Membres Présents.

> POUR EXTRAIT CONFORME Pr le Maire, L'Adjoint Délégué,



# DIRECTION DES SERVICES FISCAUX DE LA CHARENTE-MARITIME

16, rue de l'Escale 17021 LA ROCHELLE CEDEX

Tél. : 41-13-11

F.D. RC nº 1058



LA ROCHELLE, le

- 1 SEPT. 1980

5

LE DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

à

Monsieur le Maire

17205 - ROYAN -

OBJET: Projet d'aliénation d'un terrain sis dans la Z.A.E.C.

REFERENCE: Lettre du 29 juillet 1980. Services Techniques PP/EN n° 341.

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'une parcelle de terrain, cadastrée section CI (en cours de numérotage) d'une superficie de 5000 mètres carrés, sise à RCYAN, lieudit "La Grande Pièce" desservie par un chemin aboutissant à la rue Edouard Branly, dans la Z.A.E.C, appartenant à la Ville de ROYAN, qui envisage son aliénation au profit de M. MOONEN.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle de ce terrain peut être déterminée sur la base d'une valeur unitaire de 30 francs le mètre carré, soit une valeur globale de 30 F x 5 000 = 150 000 francs.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/Le Directeur des Services Fiscaux, Le Directeur Divisionnaire des Impôts,

H. COUSIN

Pour Je Maire L'Adjoint Délégué

André LACHAUD

VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ZONE COMMERCIALE

#### PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné, MCONEN Jean-Jacques, P.D.G. de la SO.DIS.ROY des Etablissements LECLERC, Zone Commerciale, rue Antoine DE LAVOISIER

Prends l'engagement par les présentes d'acquérir à l'amiable à la Ville de ROYAN une parcelle de terrain dans la Zone Commerciale rue A. DE LAVOISIER, cadastrée section CI, au lieudit La Grande Pièce, pour une superficie d'environ CINQ MILLE METRES CARRES (5000m2) au prix unitaire de QUARANTE CINQ FRANCS (45 F.) le mètre carré hors taxes.

Accepte ladite acquisition movement le prix global et forfaitaire de DEUX CENT VINGT CINQ MILLE FRANCS (225.000 F.)

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de l'acte authentique à intervenir et prendre en charge les frais et honoraires du notaire et du géomètre.

FAIT EN CINQ (5) EXEMPLAIRES.

ROYAN, to 12 MAI 1980

In el scepte

VU

pour être annexé à la délibération du 23 MAI 1980

exécutoire (Art, 46 du CAC).

Rochefort, le 16 DEC. 1980

Pour le Maire

R d'Adjoint Délégué

Andre LACHAUD

Charmata

3

DÉPARTEMENT

de la

CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER

## VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ZONE COMMERCIALE

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J. J.

ETAT PARCELLAIRE.



VU

pour être ennexé à la délibération du 23 MAI 1980

exécutoire (Art, 46 du CAC).

Rochefort, le 16 DEC. 1980

Le Sous-Préfet,

Dowle Maire L'Apidipi Delegue

Andre LACHAUD

## ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES		SUPERFICIE	KON ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE
Numéro	Licudit		INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
en cours	Dorrière le Pont	5000m2	VILLE DE ROYAN
		en cours   Derrière	Numéro Licudit on cours Dorrière 5000m2

Dressé par l'Ingénicur de la Ville soussigné

ROYAN, 1c 23 MAI 1980

J. PERAUDEAU.

DÉPARTEMENT
de la

CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER

VILLE DE ROYAN

#### URBANISME & CONSTRUCTION

ZCNE COMMERCIALE

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J. J.

PLAN DE SITUATION (Echelle : 1/5000e)

André LACHAUD

COMMUNE de Royan

Section \_C1

REFECTION

and Mod 30 Cad ( Sept. 1970 )

Nº d'ordre du document (d'arpentage 1

Tableau ( a modifier (1) d'assemblage ( sons chang! (1)

44 \* Feuille Echelle: 1/2.000

Derrière le Pont 378 PEROPER TIME DE POYAN Acquereur CENTRE LECLERC 5000m2 157 Pete CENTRE LECLERC Nº 150 Edelera 107 241 ANATET. Nationale 108 Route

Extrait du plan minute établi parte Burezum Godastre (1). par im personne agréée dans lus bur our du Codastre (1). d'a registre de consi. Intion des croits : ....

Cochet du Service d'origine :

Jivo 157

. . .

Certification

(Art. 25 du décret nº 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage , certifié par les propriétaires soussignés (3), a été établi

- Sapres les indications qu'ils ent fournies au bureau (1).

- -- confermité d'un piquetage qu'ils ont effectué sur le terrain

- d'après un plan d'arpentage ou de barnage, dant copre ci jointe, dresse le par M Ch LAHOUE, geomètre à

ROYAIL !!

Document d'arpentage dresse por M. Ch. LANDUE Creomitine Explanation i Potan

Date : \_30.05.80 . Signoture

30 -05 -80

ES GEONETA

DÉPARTEMENT
de la

CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER

VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

ZONE COMMERCIALE

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT DE M. MOONEN J.J.

PLAN DE MASSE (Echelle : 1/2000)

> ROP Rour le Maire L'Airjoint Délégué

